

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE
ET
DU VEXIN

TOME XLIV



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
50, Rue Basse. 50

—
1935



EXCURSION à SÉRANS, SAINT-GERVAIS, ALINCOURT, PARNES et BOURY

le 4 Juillet 1935

Une assez belle journée a favorisé l'excursion du 4 juillet, au château d'Alincourt et aux environs, malgré l'abaissement de la température dont se plaignaient, le matin, les vingt-huit sociétaires qui partaient par le car à neuf heures. Les autres devaient rejoindre en cours de route par leurs propres moyens, et une bonne partie d'entre eux rencontraient les premiers à l'arrêt qui eut lieu à Sérans, commune du département de l'Oise, à quelques kilomètres de la Seine-et-Oise.

Parmi les excursionnistes, notons MM. Lesort, président; Mahy, vice-président; Jaquel, délégué du Touring-Club; comte Affre de Saint-Rome, M. et Mme Baudot et leur fils; Boutteville, M. et Mme Blondel, M. et Mme Brosseau, Mlles Belnot, Mme Binay-Pluche, Mme et Mlle Budin, Mme Ballauff, M. et Mme Capron, Mlle Courcourt, M. Couturier, M. et Mme Duclos, M. et Mme Faucon, MM. Fleurier, Fort, le docteur et Mme Georget, M. et Mme Gauthier, M. l'abbé Guibourgé, M. et Mme Héréte, MM. Hermant, Lerche, M., Mme et Mlle Leyma, Mlle Montillet, M. l'abbé Moal, MM. Meret, Plancouart, Mme Reverdy, M. le pasteur Ségond, M. Thomassin, vicomte et vicomtesse de Villers, M. Véver.

SÉRANS. — La façade de la petite église de Sérans, parfaitement équilibrée, plaît dès le premier abord. Construite sur un emplacement peu visible de la rue, elle apparaît assez brusquement au visiteur, et l'œil en est d'autant plus surpris et charmé. Le pignon de sa nef centrale, avec sa large fenêtre de style flamboyant, dominant un peu en arrière le portail au galbe élevé, dont les voussures sont ornées de sculptures et le tympan ajouré est supporté par un trumeau orné d'une statue du xv^e ou xvi^e siècle, se détache sur le ciel, flanqué de deux bas-côtés d'égales dimensions.

Une particularité frappe en entrant dans l'édifice : c'est le peu de largeur de la nef, qui n'est guère plus large que chacun des bas-côtés, et l'on en vient à se demander si cette étroitesse ne fut pas voulue pour faciliter l'établissement de la voûte, à moins que le chœur du xiii^e et le clocher roman, avec toit en batière, placé sur la croisée et supporté par quatre forts piliers reliés par une voûte en berceau assez étroite, n'aient servi de point de départ lors de la construction de la nef au xv^e siècle.

Dans la chapelle méridionale, on peut lire l'épithaphe de Gilles Rous-

sel, de Jeanne sa femme et de leur fils Jean Roussel, prieur de Sérans en 1514.

D'autres pierres tombales à demi effacées recouvrent des sépultures du XVI^e siècle.

SAINTE-GERVAIS. — Nous rentrons en Seine-et-Oise, pour nous arrêter devant l'église de Saint-Gervais, dont les parties les plus anciennes sont du XII^e siècle. Le portail Renaissance, élevé vers 1550, n'a aucun point de ressemblance avec celui que nous venons de voir à Sérans. Au-dessus de ce ravissant portail, aux deux étages de colonnes, encadrant une large arcade richement décorée, le milieu de l'entablement a été enlevé pour y encastrier un bloc de pierre sur lequel est sculptée une croix entourée d'une couronne à dents de scie comme celle qui est dans le jardin côté Sud de l'église de Sérans.

Les deux grandes statues du portail viennent d'un ancien monastère de Vernon et ont été données, il y a quelques années, à M. le Curé de Saint-Gervais, qui les a fait placer dans des niches vides de leurs occupants primitifs. L'édifice est fermé par une porte sculptée à deux vantaux, sur laquelle on reconnaît à la partie supérieure les figures des apôtres porteurs de leurs attributs.

Le clocher du XII^e siècle est une tour carrée, surmontée d'une flèche octogonale en pierre, aux arêtes ornées de boudins, flanquée de quatre clochetons aux angles, comme à Reilly, Gadancourt, Gaillon, Santeuil, etc.

La nef est surmontée d'une élégante voûte ornée de clefs pendantes.

MAGNITOT. — Nous sommes en retard sur notre horaire lorsque nous arrivons à Magnitot, troisième étape de notre excursion.

M. le Comte et Mme la Comtesse de Magnitot nous accueillent très aimablement et nous font, avec une parfaite bonne grâce, les honneurs de leur propriété.

Le château actuel fut construit vers la fin du XVIII^e siècle, mais, dès 1322, Charles IV le Bel avait accordé des lettres pour la création de la chapelle actuelle. Cette seigneurie dépendait comme fief de La Roche-Guyon.

La chapelle renferme les sépultures des frères des Essarts. Sur la pierre tombale, placée à gauche de l'autel, nous avons relevé le nom de Jacques Puneau ou Préneau, pannetier du roi, et la date « 1528 » ; deux écus y sont gravés ; l'un est effacé, mais sur l'autre on voit un chevron portant en pointe une coquille ou une étoile, et un franc quartier chargé de cinq fleurs de lis.

Dans le parc, on voit encore les restes d'un donjon carré connu sous le nom de « tour de Gerville ». Deux larges brèches séparent en deux parties ses murs de blocage de 1 m. 40 d'épaisseur, parementés de pierres d'appareil de 0 m. 30 de hauteur ; il est carré et n'a pas de contreforts ; ses

murailles sont simplement renforcées à l'étage inférieur, et il mesure intérieurement 6 mètres sur 5 m. 90; sa hauteur actuelle est d'environ 9 mètres. Les étages étaient séparés par des planchers de bois auxquels on accédait par des échelles ou des escaliers de bois.

L'étage du bas, qui est aujourd'hui à demi enterré, n'était que très peu éclairé; il n'y reste qu'une meurtrière de dix centimètres de largeur avec une large embrasure très évasée qui mesure à l'intérieur $1,85 \times 0,76$; on y voit encore un parement sur le côté Nord, le long de la brèche. Sur le côté Sud, le long de l'autre brèche, un autre parement intérieur s'arrête à la moitié de l'épaisseur de la muraille.

Le plancher de l'étage supérieur se trouvait à 1 m. 70 du sol actuel. C'est par cet étage que l'on avait accès à l'intérieur; la porte était située à l'angle Nord-Ouest; il en reste encore la partie inférieure du jambage de droite. Cet étage n'a plus que deux fenêtres ayant 40 centimètres de largeur, avec une large embrasure voûtée en plein cintre qui atteint 80 centimètres à l'intérieur; ces deux baies étaient fermées par des châssis ou des volets, comme l'indique la feuillure.

Le second étage était largement éclairé par des fenêtres, dont l'une existe encore sur le côté Est (1). De forme carrée, elle est divisée par un meneau qui a, sur le milieu de sa face intérieure, une languette de pierre percée de trous pour recevoir les verrous des fermetures. C'est une disposition que l'on ne rencontre pas beaucoup avant le xii^e siècle, et cela indiquerait peut-être l'époque du donjon; une profonde embrasure en plein cintre, à bancs de pierre, encadre le tout. Sur les côtés Nord et Ouest, on voit des restes d'appareillage qui semblent appartenir à deux autres fenêtres. Aucune trace de cheminée, mais il pouvait y en avoir une à l'emplacement de la brèche Sud.

A trente mètres environ de l'angle Nord-Ouest, on voit deux entrées d'escaliers souterrains; la voûte de l'un d'eux est formée d'une suite d'arcs en voussure aux angles abattus, comme on les rencontre du xii^e au xvi^e siècle. L'autre n'a qu'une voussure et le reste est en blocage.

Quittant Magnitot et ses aimables propriétaires, nous regagnons Magny pour le déjeuner, auquel prirent part quarante-cinq personnes, notamment deux de nos collègues de Magny, MM. Baron et Couturier, qui, empêchés de suivre notre promenade, ont du moins tenu à nous donner cette marque de leur attachement. Une surprise nous y attendait; à chacune des places, le Syndicat d'Initiative, présidé par notre sympathique collègue M. Baron, notaire à Magny, avait déposé un exemplaire de son *Guide officiel illustré de Magny et de la région*, attention qui fut fort bien accueillie par tous les convives. A la fin du déjeuner, parfaitement servi par le personnel de l'Hôtel du Grand-Cerf, M. Lesort prononce l'allocution de rigueur, et nous repartons, avec un gros retard, vers Alincourt; retard qui ne nous permettra pas de nous arrêter à l'église

(1) Elle se rapproche de celles des maisons fortes de la Villetterte et d'Alincourt.

de Montjavoult, ni d'admirer, au Moulin de Chaudry, les collections pré-historiques de M. Sarazin, qui avait eu l'aimable attention de les disposer à notre intention.

Nous ferons cependant une halte à Parnes.

PARNES. — L'église de Parnes (1) a subi des remaniements à différentes époques. Les parties les plus anciennes sont du XII^e siècle. Elle comprend une nef flanquée de bas-côtés de la première moitié du XVI^e siècle, un transept et une abside de l'époque romane. L'abside est pentagonale à l'extérieur et demi-circulaire à l'intérieur, disposition assez rare en Normandie, mais fréquente en Ile-de-France, où l'on en voit d'assez nombreux spécimens à Saint-Clair-sur-Epte, Fontenay-Saint-Père, Tessancourt, Luzarches, etc... Le sol de l'église, par suite de l'importance des crues du Cudron, a été remblayé de 1 m. 25, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par la vue du fond de l'abside qui a repris son aspect primitif en 1879. L'encadrement du portail principal et du tympan appartient tout entier à la première construction; l'une des niches abrite une Vierge à l'Enfant, de la fin du XIV^e siècle. Dans les figures assises, il est facile de reconnaître les Apôtres malgré les mutilations; une statuette de Jésus-Christ fait saillie à la clef inférieure de la voussure.

La tour carrée est l'un des restes les plus importants de l'église romane. Comme celle de Saint-Gervais, la flèche est octogonale avec des clochetons placés aux angles de la tour carrée.

A l'extérieur, sur le mur Sud, on voit une curieuse pierre historiée représentant le Jugement dernier; c'est l'inscription funéraire d'un simple charron du village, témoin de la prospérité rurale au XVI^e siècle. La reproduction de cette pierre figure dans *l'Épigraphie du canton de Chaumont* de L. Régnier et Le Bret.

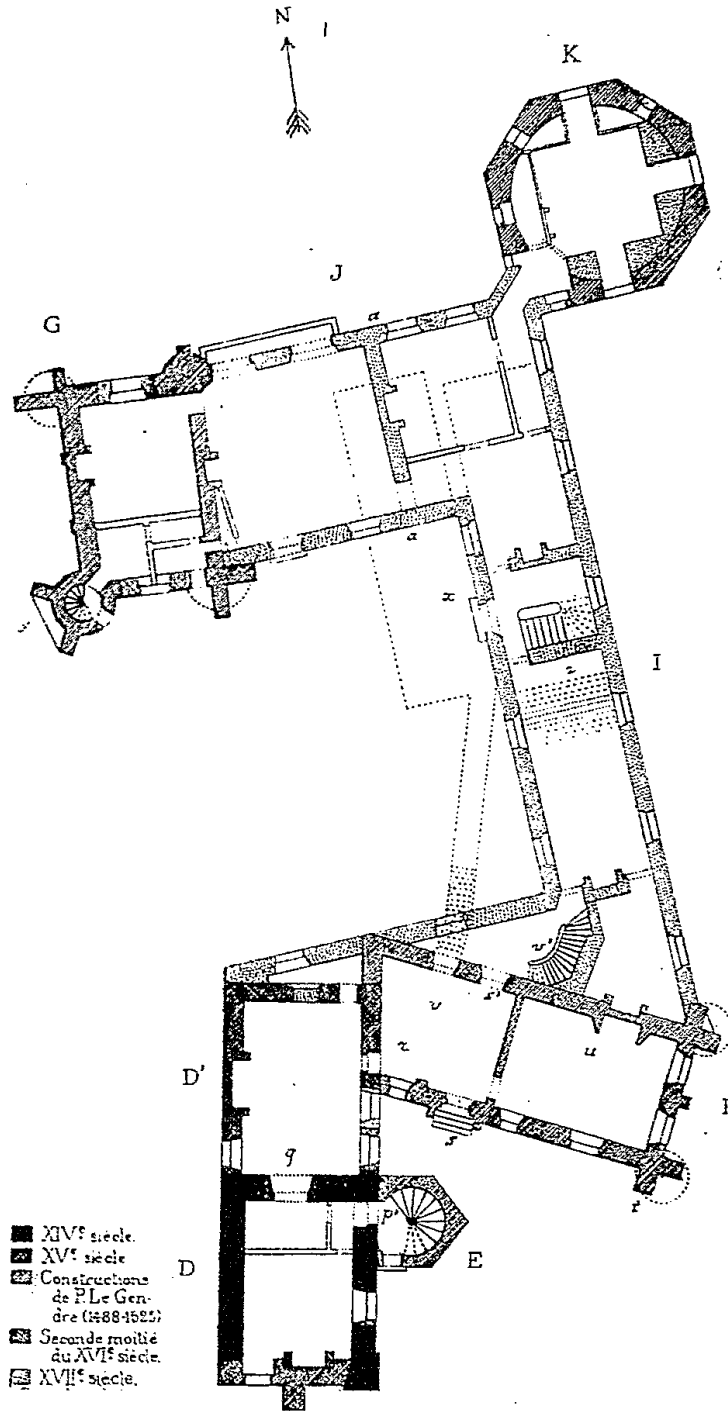
ALINCOURT. — Nous voilà enfin au château d'Alincourt, l'un des buts principaux de notre excursion; malgré notre grand retard sur l'horaire prévu, nous sommes reçus avec une charmante amabilité par les propriétaires, Mlles Bérenger, filles de feu René Bérenger, sénateur et membre de l'Institut.

Ce magnifique château, assis sur un vaste terre-plein, est dominé à l'Ouest par le coteau boisé, mais vers l'Est il domine le ravin et les étangs.

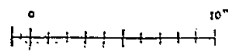
Comme autrefois, il comprend la résidence seigneuriale et la basse-cour dans laquelle se groupent les bâtiments de service et la chapelle.

L'histoire du château et de la seigneurie d'Alincourt a été sommairement racontée, d'après ses archives mêmes, par notre regretté collègue

(1) Voy. Louis RÉGNIER, *Statistique monumentale du canton de Chaumont*, fasc. 9 (1906); nombreuses photogravures.



- XIV^e siècle.
- ▣ XV^e siècle
- ▤ Constructions de P. Le Gen-dre (1488-1525)
- ▥ Seconde moitié du XVI^e siècle.
- ▧ XVII^e siècle.



CHATEAU D'ALINCOURT

M. Camille Sarazin (1). Domaine et seigneurie furent acquis le 17 décembre 1488, de Philippe de Courcelles, seigneur de Saint-Lyéebaut en Champagne, par Pierre Le Gendre, trésorier des guerres, fils d'un maître en la Chambre des Comptes de Paris; lui-même deviendra maître des Comptes en 1504 et, la même année, trésorier de France, puis, en 1508, prévôt des marchands de la Ville de Paris. Il appartenait donc à ce monde de finance qui, à la fin du xv^e siècle et pendant le cours du xvr^e, créa de si beaux domaines, éleva de si magnifiques châteaux et de si somptueux hôtels, notamment en Anjou, en Touraine, en Blésois, en Orléanais. Il se maria trois fois, toujours dans ce même monde de la grande finance et des hautes fonctions royales; sa seconde femme, Jeanne Poncher, était fille d'un receveur des tailles, sœur d'un argentier du roi, d'un trésorier de France et d'Etienne Poncher, évêque de Paris, puis archevêque de Sens (2); sa troisième femme, Charlotte Briçonnet, était fille d'un trésorier de la reine, général des Finances, sœur du général des Finances François Briçonnet (3). Il mourut à Paris le 3 février 1525, sans avoir eu d'enfants, et il légua sa fortune à son neveu, Nicolas de Neufville, ancêtre de tous les Neufville de Villeroy.

C'est dans l'intervalle des années 1488-1525 qu'il faut placer les grands travaux de transformation et de construction qui ont donné au château d'Alincourt l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui. Le donjon du xiii^e siècle subsiste toujours, flanqué des parties dues à Le Gendre (tourelles d'escalier, extrémité de l'aile Nord-Ouest et aile saillante se dirigeant vers l'Est), parties qui se distinguent par leurs damiers de brique et de pierre blanche, décoration affectionnée des architectes normands (château d'Eperville-Martainville, dans l'Eure; manoir d'Ango, près de Dieppe, etc.); le château d'Arthies (Seine-et-Oise, canton de Magny-en-Vexin) en est l'exemple situé le plus vers l'Est. C'est à peine si l'influence italienne se fait sentir à Alincourt: avec les damiers, l'élément décoratif le plus riche est constitué par les rinceaux de feuillages courant dans les gorges autour des portes et des fenêtres, et qui rappellent la même décoration, à la même époque, au palais de justice de Rouen, aux églises Saint-Jean et Saint-Pierre de Caen, etc. Les Villeroy firent

(1) *Hallincourt au commencement du XVI^e siècle*, dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. III (1881), pp. 33-75. Voir aussi Louis RÉGNIER, *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, fasc. 9 (1906), avec nombreuses planches. Deux intéressantes lithographies, exécutées d'après des dessins de F. Ville-neuve en 1819, sont conservées à la Bibliothèque Nationale, département des Estampes (Topographie de la France: Oise, arrondissement de Beauvais, t. III).

(2) Sur la famille Poncher, voy. le P. ANSELME, *Histoire généalogique de la maison royale de France*, Paris, 1726, in-f^o, t. VI, p. 449, et la notice de notre regretté président M. Auguste REY, dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. XXXI (1912), p. 39, n. 1 et pp. 57-76.

(3) P. ANSELME, *ouvr. cité*, P. BONNASSIEUX, *Le château de Clagny et Mme de Montespan* [les Briçonnet étaient seigneurs de Clagny], Paris, 1881, in-8^o.

construire la partie qui relie l'aile saillante de l'Est avec la grosse tour octogonale située au Nord-Est et qui n'est autre qu'un ancien colombier, surélevé et modifié à l'intérieur sur un plan carré.

Des lucarnes, qui devaient être d'une grande élégance, se détachaient autrefois sur la toiture, mais il n'en reste que les allèges ornées d'arcatures flamboyantes et de frises de feuillage.

A l'intérieur, une vaste pièce, qui était au temps de Pierre Le Gendre « la grande salle », a conservé sur son plafond à caissons une intéressante décoration picturale. Une large et haute cheminée gothique, appuyée au mur oriental, est décorée d'imbrications peintes de couleurs variées; au sommet court une frise de feuilles de chardons, et le bord inférieur du manteau, hardiment profilé, est recouvert en partie d'une frise de vigne. Au milieu de la hotte, on voit les traces d'un écu, probablement celui de Pierre Le Gendre. Divers objets et meubles anciens sont là, bien dans leur cadre. Mentionnons aussi la tenture en papier peint qui recouvre les murs d'une chambre du premier étage et qui représente la bataille d'Aboukir, formant panorama autour de la pièce. Elle fut posée peu de temps après cette victoire; c'est un spécimen très curieux de l'art du papier peint à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e.

Un certain nombre de portraits sont à signaler. Un billard « à blouses » du milieu du XVII^e siècle repose sa table de 3 m. 50 sur 2 m. 75 sur quinze colonnettes à pieds tordus; d'après une tradition vraisemblable, Louis XIV y aurait joué.

Enfin, les tapisseries obtiennent un vif succès. Dans la salle à manger, deux tapisseries du XVI^e représentent une campagne peuplée d'animaux variés. Dans une pièce à l'Est, on voit une chasse à courre qui paraît être de provenance flamande. Dans le salon, quatre tapisseries moins anciennes, mais d'une valeur artistique beaucoup plus grande, faisaient partie d'une tenture de huit pièces qui fut donnée, dit-on, par Louis XV à l'un des Vallière, directeurs généraux de l'artillerie. Elles sont consacrées aux triomphes de Vénus, de Bacchus, d'Apollon et de Cupidon; d'une hauteur de 3 m. 50, elles sont de largeurs variables. Les motifs décoratifs qui figurent sur ces tapisseries sont dans la manière de J. Bérain, mais, pour les figures placées en avant, rien ne permet de prononcer un nom. C'est très probablement aux ateliers de Beauvais que peuvent être rattachées ces tapisseries. Des verdure du XVII^e garnissent le petit salon. L'enceinte des murailles existe encore à peu près entière et forme terrasse du côté du vallon.

Pour l'étude détaillée de l'édifice, nous ne pouvons que renvoyer à la belle monographie écrite naguère par Louis Régnier; on y trouvera notamment d'excellentes reproductions de deux tapisseries de la série des *Triumphes*, qui forme l'une des richesses du mobilier d'Alincourt.

Demeuré jusqu'en 1733 dans la famille des Neufville de Villeroy, Alincourt passa alors dans les mains de Jean-Antoine Ollivier, comte

de Sénozan, président au Parlement de Paris, qui le céda en 1764 à Joseph Florent, marquis de Vallière. Ses actuels propriétaires l'ont ainsi recueilli par voie de succession familiale.

Avant que nous ne les quittions, nos aimables hôtes ont voulu nous offrir des rafraîchissements qui, par cette chaude journée, furent accueillis avec beaucoup de plaisir. Ce fut, pour notre président, l'occasion de porter la santé de Mlles Bérenger, de rappeler leur fidèle attachement à notre Société et de saluer respectueusement la mémoire de leur père, M. le sénateur René Bérenger, membre de l'Institut, l'auteur de la loi de sursis, celui dont, suivant la juste expression de M. Germain Lefèvre-Pontalis, « la longue carrière politique, la haute action sociale, l'inlassable dévouement à la chose publique, entendue au sens le plus large du mot, ont marqué d'une note ineffaçable son rôle de grand citoyen (1) ».

BOURY. — La journée était déjà fort avancée. Il nous fallut renoncer à monter jusque sur la colline des Montjavoult et à voir sa belle église de la Renaissance. Nous étions attendus au château de Boury, dont les possesseurs, M. le Commandant et Mme Zentz d'Alnois, nous ont reçus de la façon la plus gracieuse.

La terre de Boury dépendait au xvii^e siècle du marquisat d'Alègre, qui appartenait à la maréchale de Maillebois; une carte de cette époque, conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (2), montre encore la forme circulaire du vieux château d'Alègre entouré d'un fossé. Cette terre, vendue par décret en 1681 à la requête des créanciers d'Emmanuel de Pellevé, tué en 1672 au passage du Rhin, fut alors acquise par Guillaume Aubourg, l'un des quatre garde-rôles des Offices de France à la Grande Chancellerie. Sans démolir le château du xvi^e siècle — dont il subsiste toujours une partie importante dans l'actuelle « grande ferme », — il fit bâtir le château que nous voyons. Une tradition, qui a été contestée, en attribue les dessins et les plans au grand architecte Jules Hardouin-Mansart : mais le « Livre de famille » de Charles Aubourg, marquis de Boury, arrière-petit-fils de Guillaume, nous permet de lever tous les doutes et de maintenir à Jules Hardouin-Mansart la paternité de cette œuvre distinguée.

Bâtie en pierre de taille, elle constitue un excellent spécimen du style en usage vers le milieu du règne de Louis XIV; elle comprend une partie centrale, avec deux ailes en retour sur la façade du côté du village. Les cinq baies du rez-de-chaussée, sur la partie centrale, sont en plein cintre avec des clefs ornées de têtes humaines qui représentent des figures de fantaisie ou des personnages allégoriques. Une galerie qui

(1) Allocution de M. G. Lefèvre-Pontalis à l'Assemblée générale de notre Société, le 26 juin 1916 (*Bulletin trimestriel de la Société historique du Vexin*, n^o 22, p. 33).

(2) *Topographie de la France*, dép. de l'Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chamont-en-Vexin.

règne à l'intérieur sur toute la largeur de la partie centrale permet de communiquer avec les appartements par d'autres portes, décorées de la même façon. L'une de ces clefs, sur le côté gauche, figure l'*Amour* (tête humaine aux yeux bandés) et porte la date « 1698 ». C'est la date à laquelle ces travaux ont été exécutés, ainsi que nous l'apprend le mémoire du sculpteur Michel Poissant, mémoire que possède M. le Vicomte de Civille, de Beauvais.

A l'extrémité Nord du château, Charles Aubourg, fils de Guillaume, fit ajouter, en 1716-1717, une petite chapelle, qui fut consacrée en 1718 et qui renferme une *Pieta* de l'école de Carrache. Le château contient quelques tableaux intéressants.

Un grand plan de la terre de Boury dressé par Guillaume Aubourg en 1764 permet de se rendre compte des changements apportés au domaine: nous pûmes l'examiner à loisir, grâce au commentaire éclairé que nous en fit M. le Commandant Zentz d'Alnois. Il est intéressant de le rapprocher d'un inventaire de la seigneurie dressé en 1733 par le feudiste Jean Le Prince et conservé aux Archives départementales de l'Oise.

Le dernier seigneur de Boury, Charles II^e du nom, mourut en 1818; à la mort de sa veuve, en 1823, la terre et le château furent vendus à Mme Marie Michel, femme de M. Guillaume-Alphonse Tassin de Villiers, d'une famille orléanaise. Après la mort de Mme de Villiers, en l'année 1835, le château et les deux parcs furent acquis, à l'exclusion du reste du domaine, par le vicomte Charles de la Ferronnays, fils aîné du comte Auguste de la Ferronnays, ancien ministre des Affaires Etrangères sous Charles X (Cabinet Martignac). Celui-ci était d'une santé délicate; à la suite d'une syncope dans le cabinet du Roi (janvier 1829), il avait quitté le ministère; il fut, cependant, bientôt envoyé à Rome comme ambassadeur. Il occupait ce poste au moment de la Révolution de Juillet; il donna sa démission pour ne pas servir le gouvernement de Louis-Philippe et demeura quelque temps en Italie. Nous savons, par l'émouvant *Récit d'une sœur*, l'ouvrage naguère si célèbre de sa fille Pauline (Mme Auguste Craven), que ses enfants, et spécialement son fils Albert, y étaient en proie au « mal du pays », surtout depuis qu'il avait vendu (1834) son domaine de Montigny-le-Gannelon au duc de Laval-Montmorency (1). En 1835, il se rendit donc en France pour « y préparer un établissement » qui puisse le recevoir avec ses dix enfants. En effet, toute la famille vint s'installer à l'automne au château de Boury (2).

Ce n'était pas un effet du hasard qui amenait la famille de La Ferronnays dans ce Vexin qu'elle trouvait un peu triste. Elle y avait déjà des attaches, car l'acquéreur de Boury, Charles, aîné des enfants de

(1) *Récit d'une sœur*, 27^e édit., Paris, 1873, in-12, t. I, p. 186. Montigny-le-Gannelon (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, cant. de Cloyes.

(2) *Ibid.*, pp. 260, 303, 309.

l'ancien ambassadeur, avait épousé, en janvier 1829, Emma de Lagrange, fille cadette du général comte de Lagrange (1), possesseur du beau château de Dangu. Or, entre Dangu et Boury, la distance est courte : il n'y a, entre les deux villages, que la jolie rivière d'Epte et les prairies qu'elle arrose. Une pelouse verte, séparée de la maison par une large allée et terminée par un petit bois, quelques fleurs auprès de la maison, au loin des champs fort tristes bordés de peupliers, un ciel habituellement gris, un climat froid et humide, tout cela, écrit Mme Craven (2), était peu réjouissant pour des yeux accoutumés au ciel de Naples et aux horizons de l'Italie. En outre, au lieu de la grille qui sépare aujourd'hui le domaine de la place du village, il y avait un mur plein, qui masquait complètement la vue de ce côté.

Cependant, le château lui-même était vaste, desservi par un grand escalier et de larges corridors; il comprenait des pièces hautes et spacieuses dans lesquelles l'air et la lumière étaient abondamment répandus. Bientôt, ses habitants s'adonnèrent avec beaucoup de zèle et de bonté à toutes les œuvres de charité en faveur des villageois de Boury : les jeunes filles fondèrent une école et y firent elles-mêmes la classe ; elles suppléèrent à l'insuffisante activité du curé nonagénaire et infirme, en apprenant le catéchisme aux enfants; avec leur mère, elles visitèrent les malades et leur procurèrent les soins nécessaires.

Elles y étaient encouragées par l'illustre abbé Gerbet, qui fit à Boury des séjours prolongés et qui secondait, lui aussi, le pasteur de la paroisse. La chapelle du château fut alors remise en l'état où nous la voyons aujourd'hui; la famille s'y réunissait matin et soir avec son personnel domestique : le Vendredi Saint de 1837, M. de la Ferronnays y lut à haute voix le sermon de Bourdaloue sur la Passion, et, le jour de Pâques, celui de Bossuet sur la Résurrection (3); les jeunes femmes et les jeunes filles de la famille y exécutaient de beaux chants religieux, accompagnés à l'orgue par la charmante Alexandrine d'Alopeus, la veuve d'Albert de la Ferronnays. Il faut lire les pages profondément émouvantes dans lesquelles Mme Craven fait revivre ce roman de tendre et pur amour, la rencontre des jeunes gens à Rome, leur mariage, la conversion d'Alexandrine (qui était protestante), sa première communion, à Paris, le 5 juin 1836, dans la chambre où se mourait son mari, devant un petit cercle de famille auquel s'était joint Montalembert (le cher ami d'Albert), la messe dite par l'abbé Gerbet, la mort d'Albert (29 juin), le transfert à Boury de son cercueil. Ce fut pour lui qu'on établit ce touchant petit cimetière où sont venues successivement reposer sa sœur Olga (morte le 10 février 1843 à Bruxelles, chez son beau-frère Craven, ambassadeur d'Angleterre en Belgique; sa femme (morte à Paris le 9 février 1848); sa mère (morte le 14 novembre 1848, à Bade, où M. Craven était alors am-

(1) *Récit d'une sœur*, p. 14, n° 1.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 54.

(3) *Ibid.*, pp. 68-69.

bassadeur) (1); puis Pauline et son mari, M. Craven, Charles de la Ferronnays et sa femme, leur fille Mathilde, décédée en bas-âge, leur fils Alfred, ancien officier, et sa femme, née de Nogué de Meyrac; enfin le fils de ceux-ci, Michel, décédé en bas-âge.

Le séjour de la famille de la Ferronnays à Boury ne devait cependant pas se prolonger au delà de l'année 1850, époque à laquelle elle vendit le château à M. J.-B. Viallet, industriel parisien. Le fils de celui-ci le revendit en 1876 à M. Edouard-Hubert Zentz d'Alnois, qui avait épousé Mlle Noémie Aubourg de Boury, arrière-petite-fille du dernier seigneur. Ainsi, les possesseurs actuels sont-ils les descendants directs de celui qui, à la fin du xvii^e siècle, éleva le château.

Tous ces souvenirs furent évoqués devant nous, avec beaucoup de vie et d'attrait par M. le Commandant Zentz d'Alnois et par M. Pommeret, agrégé de l'Université, ancien professeur au Lycée Corneille de Rouen. Dans le grand salon du château, orné de belles boiseries du xviii^e siècle, tandis que circulaient entre nos mains les photographies de divers membres de la famille de la Ferronnays et que nos regards embrassaient le gracieux vallon qui avait formé le cadre habituel de leur vision, tout un passé un peu désuet, celui de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, du sentimentalisme romantique, du réveil religieux avec les grandes figures de Montalembert, de Dupanloup, du P. de Ravignon, de l'abbé Gerbet, de La Mennais, revivait pour nous.

Le temps nous a manqué pour voir l'église flamboyante du pays, le très beau bras reliquaire du xiii^e siècle qui y est conservé, le dolmen (2) et le petit cimetière des La Ferronnays, — d'autant plus que les aimables châtelains de Boury tinrent, avant de nous laisser prendre le chemin du retour, à nous offrir un goûter fort copieux dont ils nous firent les honneurs avec la plus parfaite bonne grâce.

Un tour dans le parc, pour voir la façade postérieure du château, et il était 18 h. 30 quand l'autocar et les sept voitures particulières qui

(1) M. de la Ferronnays, mort à Rome le 17 janvier 1842, y est inhumé dans l'église Sant-Andrea delle Fratte, sous l'autel devant lequel Alphonse Ratisbonne, d'origine israélite, se convertit dans des circonstances extraordinaires, auxquelles avait été mêlé M. de la Ferronnays. — Eugénie de la Ferronnays, qui tient une grande place dans le *Récit d'une sœur*, est morte le 6 avril 1842 à Palerme, où elle avait été chercher le rétablissement de sa santé; son corps a été rapporté à Lumigny (Seine-et-Marne, arrond. de Coulommiers, cant. de Rozoy-en-Brie), dans la sépulture de la famille de son mari, Fernand de Mun (*Récit d'une sœur*, t. II, p. 347, n. 1). — Deux plaques, au cimetière familial de Boury, rappellent la mémoire de ces deux défunts.

(2) Voir Louis RÉGNIER: *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, fasc. 7 (1897). Voir aussi HERSEN: *Notice historique sur Boury et ses seigneurs* (1848), et les articles du même auteur sur *l'Histoire de la commune de Boury*, parus de juin 1856 à avril 1857 dans le journal *Le Vexin*; enfin, les notices de M. L. POMMERET dans les *Comptes rendus de la Société académique de l'Oise* (1933) et dans *Le Clocher* (organe catholique du Vexin), nos des 15 avril et 15 mai 1928.

l'accompagnaient s'éloignèrent de Boury. On parvint sans encombre à Pontoise, à 20 heures, chacun étant heureux d'avoir traversé d'aussi charmants paysages, vu des monuments si intéressants, évoqué tant de souvenirs de l'histoire du Vexin et joui de l'ambiance de cordiale et sincère sympathie qui, toute la journée, a régné entre tous les membres de notre expédition.

Léon FORT et André LESORT.
